

Les projets architecturaux à venir en 2001



**Paris Goutte d'Or**

N° 50 - novembre 2000

Le journal du quartier 10 F (1,52 Euros)

## Mobilisation pour "Château-Rouge"

Goutte d'Or sud :

**Il y a  
parkings...  
et parkings**



- Aménagements de voirie, accessibilité et espaces verts
  - Un gymnase à problèmes
  - Vis@vis : un cybercafé à la pointe du progrès



**Lectures gourmandes :  
une ouverture  
qui promet**

*et toute l'info sur la vie du quartier*

# Édito

## Municipales : une chance pour le 18<sup>ème</sup> ?

Les élections sont la plupart du temps une période délicate pour les associations. A tout moment, elles risquent d'être piégées par tel ou tel candidat... et pourtant, cette fois-ci, il semble que ce ne sera pas le cas.

Certes, notre arrondissement est au cœur de la bataille qui va se dérouler jusqu'en mars 2001 sous les projecteurs des médias. La présence dans le 18<sup>ème</sup> des deux principaux candidats au poste de Maire de Paris (Bertrand Delanoé et Philippe Séguin) va déplacer les projecteurs vers "Château-Rouge" ou la Butte Montmartre. Cela a d'ailleurs déjà commencé.

Pendant, la personnalité de ceux-ci nous laisse espérer un débat franc et clair, portant sur les questions essentielles. Espérons que sur ce point nous ne serons pas déçus !

En tout cas, quelque soit le vote final des Parisiens, il y a de fortes chances que le futur Maire de Paris soit issu de notre arrondissement... Et cela compte, même si on pourrait souhaiter que non.

Un lourd retard s'est accumulé au fil des années.

Il va falloir le rattraper.

Dans l'arrondissement, 3 quartiers relèvent maintenant du Contrat de Ville (Goutte d'Or, Chapelle et Porte Montmartre) : il va falloir que cela se voie dans les montants d'investissement consacrés par la Ville à ces secteurs, ce qui n'est pas le cas jusqu'à présent (cf. page 3).

Espérons aussi que le renouvellement des candidats au Conseil d'arrondissement permettra que soient élus des citoyens du 18<sup>ème</sup>, proches des réalités du terrain, et qui feront passer l'intérêt public avant toute chose...

Car un certain nombre de dossiers urgents attendent une action volontariste et énergique de la part des futurs élus : le Square Léon, Château-Rouge, la toxicomanie, la réinstallation de la mosquée Polonceau, l'équipement musical "Fleury", la transparence dans l'attribution des logements, la mixité sociale dans les quartiers, etc... etc...

Pour ce faire, PGO prendra des initiatives d'ici mars 2001 afin que ces différents points soient au cœur de la campagne !

**S**

• Édito

*Municipales : une chance pour le 18<sup>ème</sup> ? ..... p. 2*

• GROS PLAN SUR...

**O**

*Les moyens financiers n'ont pas été à la hauteur des enjeux .p. 3*

*Mobilisation pour Château-Rouge ..... p. 4*

*Il y a parkings (OPAC) et parkings (SAEMES et GTM) ..... p. 6*

**M**

• VOIRIE

*Encore des efforts à faire pour l'accessibilité et les végétaux .p. 8*

• ÉCHOS

*p. 9*

**M**

• ARCHITECTURE

*2001 : les projets rue Myrha et alentours ..... p. 10*

*Les derniers projets du secteur sud ..... p. 12*

**A**

• ÉQUIPEMENT

*Un gymnase à problèmes ..... p. 13*

• ÉCHOS

*p. 14*

**I**

• INITIATIVE

*Lectres gourmandes : l'ouverture ..... p. 16*

*Vis@vis : un cybercafé à la pointe du progrès ..... p. 18*

**R**

• DANS LA PRESSE

*La presse algérienne et les marabouts de Barbès ..... p. 19*

**E**

• REPORTAGE PHOTOS

*Aménagements de voirie et végétalisation ..... p. 20*

POUR ÊTRE  
RÉGULIÈREMENT  
INFORMÉ  
**ABONNEZ-VOUS !**  
Bulletin d'abonnement  
page 17

Pour joindre PGO  
Tel : 01 53 09 85 30  
Fax : 01 42 57 30 38

Permanence logement  
le jeudi de 17h à 19h  
Salle Saint-Brune  
(9 rue St Brune)

**PARIS-GOUTTE D'OR**  
n° 50

Trimestriel - 27 rue de Chartres - 75018 Paris  
Directeur de la Publication : M. Neyreneuf  
N° de Commission Paritaire : 66 173  
Dépôt légal : novembre 2000  
Imprimerie : IDG (Paris 18<sup>ème</sup>)

# Les moyens financiers n'ont pas été à la hauteur des enjeux !

A force de mettre le projecteur sur le 18<sup>ème</sup> et ses élus, on oublie que la politique municipale se fait essentiellement à l'Hôtel de Ville.

Et là, il est bon de rappeler un certain nombre de vérités, quitte à déplaire !

Aujourd'hui, tout le monde - du côté des élus - semble convaincu qu'il faut mettre les moyens nécessaires pour remédier aux différents problèmes que connaît notre quartier, et notamment le secteur "Château-Rouge", à tel point qu'un vote unanime a eu lieu au Conseil d'arrondissement pour demander au Maire de Paris un certain nombre de choses (cf. page 5).

Tant mieux... mais il faut cependant rappeler ici la réalité. Quand la nouvelle municipalité élue en 1995, avec Jean Tibéri à sa tête, est arrivée aux commandes de la Ville de Paris, elle a trouvé un certain nombre de projets préparés dans une grande concertation par Alain Juppé, avant qu'il ne parte à Bordeaux. Que s'est-il passé alors ? La majorité parisienne s'est-elle dit : "C'est tant mieux... on va poursuivre dans la même direction !"

Et bien non : le discours dominant a été : *on a trop donné au quartier de la Goutte d'Or (qui en plus a contribué à l'élection de la gauche dans le 18<sup>ème</sup>). Il faut changer de cap.* Et cela a été petit à petit le démantèlement d'un certain nombre de projets, encouragé vivement par les élus UDF et DL. L'opération d'aménagement du secteur "Château-Rouge", voulue à l'origine comme ambitieuse et exemplaire, s'est réduite au minimum vital.

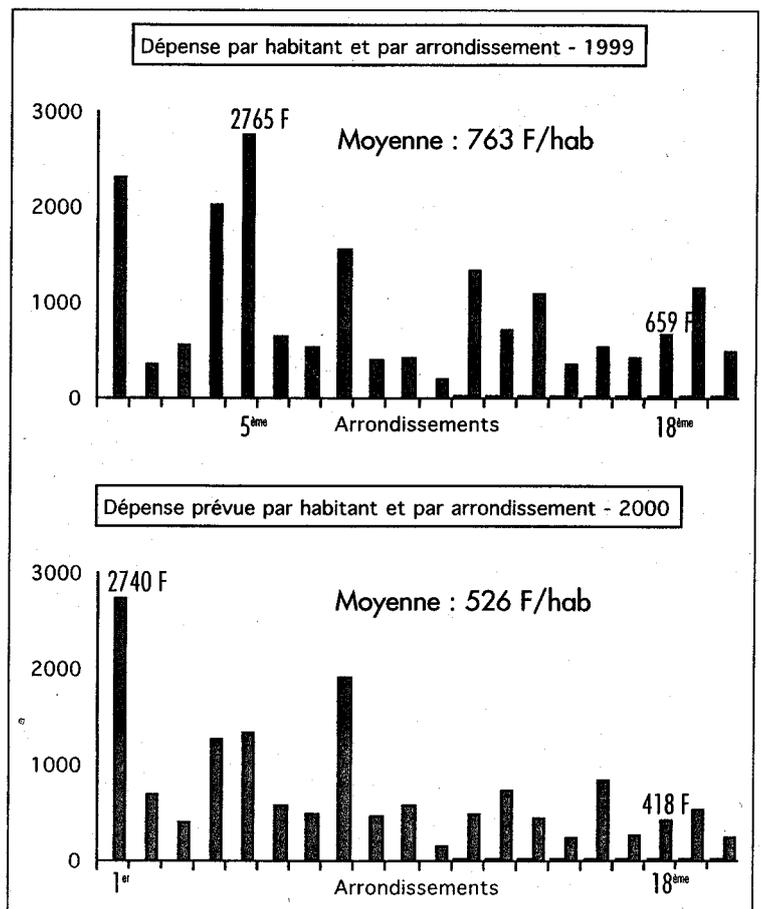
Ce n'est pas faute de concertation. A l'époque, sous la présidence d'Anne-Marie Couderc (alors adjointe au Maire de Paris chargée de l'Urbanisme), puis de Vincent Reina, les réunions se sont multipliées. Toutes les associations présentes plaidaient pour une opération d'envergure... et à chaque fois, on nous disait que ce n'était pas possible, que cela coûtait trop cher, que le temps d'Alain Juppé était révolu, que le 1<sup>er</sup> adjoint au Maire de Paris (Jacques Dominati, avec lequel il fallait composer) s'y opposait, etc... etc...

Les élus du 18<sup>ème</sup> appartenant à la majorité parisienne reprenaient le même discours. Et on a vu ce qu'on a vu, à savoir une opération d'urbanisme sur laquelle il va falloir revenir (comme le montre bien ce vœu qui demande qu'on exproprie 14 immeubles supplémentaires), une intervention quasi-nulle

sur le tissu commercial, et de nombreux autres projets bloqués. On pourrait citer ici l'espace culturel à dominante musicale de la rue Fleury, et même le restaurant "Lectures gourmandes" qu'un adjoint au maire de Paris a bloqué pendant un certain temps, avant de se raviser.

Les moyens financiers n'ont pas été au rendez-vous. Et pourtant, ce n'était que justice. Si l'on regarde les chiffres de la dépense moyenne par habitant et par arrondissement de l'année passée et les prévisions pour cette année, il aurait été normal - contrat de ville oblige - que le 18<sup>ème</sup> et les arrondissements de l'Est parisien soient quelque peu favorisés. Ce n'est pas le cas : le 18<sup>ème</sup> est à la traîne par rapport à de nombreux arrondissements parisiens.

C'est là que l'on voit bien où ont été les choix politiques de l'Hôtel de Ville et de la majorité parisienne.



# Mobilisation pour "Château-Rouge"

Mise en place d'un "comité de suivi" avec les associations, vote d'un vœu à l'unanimité, renforcement des interventions de la Police et des services de l'État,... campagne de presse aidant, la municipalité du 18<sup>ème</sup> se mobilise pour Château-Rouge. Précisions...

**T**out le monde le sait, la presse nationale de tous bords s'en est fait largement l'écho : depuis plusieurs années la situation dans le secteur Château-Rouge se dégrade. Les nuisances diverses prennent une telle ampleur que les pouvoirs publics ont (enfin !) décidé de prendre de nouvelles mesures qui devraient permettre de stopper cette dégradation.

La mairie du 18<sup>ème</sup> a décidé de mettre en place une sorte de comité d'information et de suivi avec les associations locales : la 1<sup>ère</sup> réunion a eu lieu le 7 septembre, et la 2<sup>ème</sup> le 10 novembre. Il s'agit de faire le point sur les actions entreprises et d'envisager la suite.

Présidées par Christophe Caresche, premier adjoint au maire du 18<sup>ème</sup>, assisté de Serge Fraysse et de Dominique Lamy (tous deux adjoints au maire du 18<sup>ème</sup>), et en présence du Commissaire Laville, ces réunions regroupent quatre associations d'habitants du quartier (l'ACR, "Vivre à Château-Rouge", "Droit au Calme" et Paris-Goutte d'Or").

Devant l'ampleur de la tâche, la municipalité du 18<sup>ème</sup> a décidé de s'attaquer d'abord aux problèmes liés à la circulation et au stationnement anarchiques, ainsi qu'aux rassemblements de vendeurs à la sauvette. Pour ce faire :

- une compagnie de CRS est déployée dans le quartier, chargé tout spécialement de sanctionner les véhicules en stationnement illicite et d'endiguer le flot des vendeurs à la sauvette. Ces CRS sont encadrés par des policiers de la PUP (Police Urbaine de Proximité) qui ont une bonne connaissance du quartier.

- à titre expérimental pour une période de 6 mois, la circulation va être mise en double sens dans la rue Doudeauville (entre la rue Stephenson et la rue des Poissonniers), le tronçon de la rue des Poissonniers allant de la rue Doudeauville à la rue Ordener sera en sens interdit pour empêcher que ce quartier, déjà bien encombré, ne soit un quartier de transit ; le stationnement ne sera plus autorisé que sur un côté de la rue des Poissonniers. La Préfecture de Police a donné son accord sur ces propositions. Reste à la Voirie (qui dépend de l'Hôtel de Ville) de la mettre en œuvre, ce qui ne pourra se faire que par étapes, faute de budget cette année pour installer de nouveaux feux tricolores à l'angle Doudeauville/Poissonniers.

- les opérations interservices (police, douane, inspection du travail, fisc ...) visant à restaurer l'état de droit en ce qui concerne les commerces se poursuivent avec "succès" puisqu'on ne compte pas moins de 19 fermetures administratives de commerce qui n'étaient pas en conformité avec le règlement (la presse a largement

## Le marché Dejean en deuil, ni fleurs, ni couronnes.



Voilà, c'est fait ! vient de disparaître le magasin de fleurs de Château-Rouge. Nous n'aurons plus le plaisir de nous offrir à la va-vite un petit bouquet juste pour tromper la grisaille des sorties de métro le soir, de nous choisir, à un prix restant modique, d'inoubliables bouquets d'anniversaire. Mais nous pourrions nous acheter... quoi ? de la VIANDE, car ce magasin est déjà repris par un boucher.

N'y avait-il donc pas assez de boucheries dans ce secteur ? n'en compte-t-on pas déjà plus d'une douzaine ?

Il en va ainsi du libéralisme et, y en aurait-il cinquante que les pouvoirs publics seraient, nous dit-on, dans l'impossibilité d'intervenir. Est-ce bien vrai ? Est-ce bien raisonnable ?

commenté les cas les plus sensationnels).

M. Caresche insiste sur le fait que le dispositif mis en place ne pourra tout résoudre. On parle "d'assèchement progressif des nuisances". En effet, l'ensemble des problèmes ne sauraient être résolus par la répression. Les pouvoirs publics n'ont par exemple que peu de moyens pour mettre un frein à la prolifération des "commerces exotiques". La marge de manœuvre est extrêmement réduite ; les pouvoirs publics peuvent préempter des commerces vacants, le maire peut mettre un veto sur un changement de commerce, mais cette pratique est extrêmement rare. C'est seulement dans le cas d'immeubles d'économie mixte que le contrôle sur la nature des commerces peut être opérant. Daniel Marcovitch, député du quartier, a d'ailleurs présenté en ce sens un amendement au projet de loi relatif à la solidarité et au renouvellement urbain précisant que "les propositions d'attribution (des locaux commerciaux en pied des immeuble construits ou acquis par les organismes

d'HLM) sont préalablement soumises à l'avis consultatif du maire de la commune".

Enfin, l'amélioration de l'habitat dans le secteur, la disparition des îlots insalubres seront des facteurs déterminants dans la lutte contre la dégradation du quartier. Certaines associations émettent des doutes sur ce point : l'opération ne touchera qu'un nombre restreint d'immeubles des rues Myrha, Léon et Laghouat et, pour certains, l'implantation systématique de logements de type PLA (Prêt locatif aidé) ne semble pas aller dans le sens d'une mixité sociale souhaitée.

- les associations reposent le problème des très nombreux toxicomanes qui ont fait de Château-Rouge leur port d'attache. La mairie du 18<sup>ème</sup> est en pourparlers avec les responsables de "Médecins du Monde" pour que leur camionnette, à Château-Rouge depuis dix ans, soit déplacée, ce qui semble logique puisqu'il s'agit d'une structure mobile. Dans un premier temps, un accord s'est fait pour que cette camionnette ne soit plus là le vendredi, jour de grande affluence. D'autre part, il est annoncé le projet d'ouvrir 4 nouvelles structures d'accueil hors 18<sup>ème</sup> arrondissement dans le cadre d'un plan triennal.

Nous nous garderons de faire prématurément un bilan des actions menées, soulignons cependant que la bataille ne semble cependant pas gagnée. Réjouissons-nous qu'elle soit au moins engagée !

## Quand les RG désinforment !

Dans son édition du 13 octobre dernier, *Valeurs actuelles* cite abondamment un soi-disant rapport des RG décrivant l'insécurité dans le 18<sup>ème</sup>.

### ► Squats quartier de la Goutte-d'Or

16, 18, 24 et 26, rue de Laghouat ;  
18, 29, 31, 49, 54, 61, rue Myrha ;  
17 et 40, rue Pajol ;  
70, rue des Poissonniers ;  
7, rue Jean-Robert ; 11, 28, 45  
et 53, rue de la Goutte-d'Or ;  
7, rue des Gardes ;  
3, 5 et 7, rue de la Charbonnière.

Au passage sont notées les adresses des squats : presque tout est faux en ce qui concerne la Goutte d'Or. Outre que la rue Pajol ne fait pas partie du quartier, certaines adresses n'existent pas (7 rue des Gardes ou 45 rue de la Goutte d'Or), d'autres correspondent à des immeubles détruits (29 et 31 Myrha) ou murés (18 Laghouat), ou à des immeubles de l'OPAC où il n'y a pas de squat (11, 28 et 53 Goutte d'Or, 3, 5 et 7 Charbonnière). Quant aux autres adresses citées, pour la plupart nous savons qu'il ne s'agit pas d'immeubles squattés (16, 24 et 26 Laghouat, 18 et 49 Myrha), même si on peut y trouver un ou deux appartements squattés ou avec des locataires en conflit avec leur propriétaire. Quant au 54 Myrha, les artistes qui le font vivre seront heureux d'apprendre qu'ils sont rangés dans cette catégorie. Dommage que les RG diffusent de telles contre-vérités et que des journalistes et des associations les reprennent sans vérifier !

## Vœu du Conseil du 18<sup>ème</sup> arrondissement à M. le Maire de Paris sur l'aménagement du quartier Château-Rouge (13/10/2000)

(...) Deux ans après le début de cette opération d'aménagement, force est de constater que son bilan provisoire est contrasté ; si des avancées significatives ont eu lieu dans certains domaines (...), des carences se manifestent qui témoignent des limites des efforts engagés pour améliorer la vie quotidienne du quartier. À l'évidence, cet objectif n'a pas été atteint.

Plusieurs aspects de ces carences méritent d'être soulignés :

- **la réhabilitation engagée marque le pas.** Sur les 30 immeubles concernés par l'OPAH ciblée, il apparaît aujourd'hui que 14 d'entre eux ne pourront pas être réhabilités, en raison du manque de motivation ou de moyens financiers des propriétaires et copropriétaires. Ces immeubles nécessitent donc une intervention publique urgente. Le Conseil demande à la ville de Paris de présenter la plus rapidement possible un plan permettant de remédier définitivement à leur vétusté et leur insalubrité. Pour la grande majorité de ces immeubles en désérence, une déclaration d'utilité publique complémentaire semble être le meilleur outil à cette fin.

Le Conseil considère, par ailleurs, qu'au-delà de ces cas particuliers, la Ville devrait s'engager dans un recensement exhaustif de l'habitat insalubre dans ce secteur et diligenter toutes les procédures permettant de l'éradiquer. Il demande à la ville de Paris de mettre en œuvre cette action dès à présent.

- **la diversification commerciale et la redynamisation économique du secteur n'est pas vraiment engagée.** Il conviendrait en premier lieu que toutes les sociétés d'économie mixte de la Ville participent à cet effort majeur pour l'avenir du quartier, notamment pour les bas d'immeubles dont elles sont propriétaires.

En outre, le Conseil d'arrondissement rappelle que la question du transfert du «marché exotique» demandé dans un vœu adopté à l'unanimité en février 1999 reste entièrement posée à ce jour. Il apparaît en effet que les initiatives prises par la municipalité de notre arrondissement, à savoir l'action conjointe de plusieurs services de l'État pour mettre fin à des commerces illicites et des trafics de denrées non conformes aux règles d'hygiène, si elles ont permis d'améliorer la situation, ne peuvent constituer une solution définitive et totalement satisfaisante aux nuisances engendrées par ces activités commerciales concentrées dans un espace très restreint.

Le Conseil demande donc à la ville de Paris de lui communiquer les éléments d'ores et déjà disponibles de l'étude qu'elle a annoncé conduire sur ce sujet (...) et d'accélérer la recherche de solutions à ce problème central (...).

En matière de commerces toujours, la Mairie d'arrondissement a expressément demandé depuis février 2000, que soient retirées les autorisations municipales d'étalage accordées par la Mairie de Paris dans les rues de Panama, Suez, Poulet (tronçon Barbès-Poissonniers) et des Poissonniers (tronçon Myrha-Doudeauville). Au vu des débordements qui existent toujours, cette décision n'a semble-t-il pas été prise, ou du moins fort peu suivie d'effet. Ces autorisations ont bien été retirées, mais l'application de ces décisions n'est pas satisfaisante.

Dans le même esprit, le réaménagement de la rue Dejean avait été envisagé ; il aurait permis de limiter les débordements d'étalages sur le marché alimentaire et d'en faciliter l'entretien par les services de propreté. Le Conseil d'arrondissement demande que ce réaménagement soit engagé.

Afin de réduire les très fortes nuisances liées à la circulation automobile, des solutions concertées avec les associations locales et les riverains ont été proposées par la Préfecture de police. Elles n'ont toujours pas été mises en place par la ville de Paris. Le Conseil d'arrondissement demande à la Ville de les mettre en œuvre sans délai. Pour les mêmes raisons, les opérations de modernisation ou de renforcement de l'éclairage public ne seront pas conduites en totalité malgré l'engagement pris par la ville de Paris. Le Conseil d'arrondissement demande à la Ville l'accomplissement rapide de la totalité de ce programme.

Le niveau d'entretien des chaussées et des trottoirs est insuffisant faute là aussi de moyens humains et matériels, compte tenu du comportement de certaines personnes qui ne respectent pas les règles de civisme élémentaires et le cadre de vie de ces riverains. Les disparités évidentes de résultat d'un arrondissement à l'autre sont-elles là encore, une fatalité ? Le Conseil demande à la Ville un renforcement significatif des moyens à déployer afin que le secteur Château-Rouge bénéficie d'une équité de traitement avec d'autres quartiers de la capitale.

*Ce vœu est adopté à l'unanimité.*

# Il y a parkings (OPAC)... et parkings (SAEMES et GTM) !

Rien ne va plus dans la quasi-totalité des parkings construits et gérés par l'OPAC !

Rue de Chartres, de la Goutte d'Or, des Gardes,... ces parkings sont peu à peu désertés et il y règne un drôle de climat. Jusqu'à présent, l'OPAC a essayé de réagir en baissant ses tarifs (400 F par mois pour les nouveaux locataires - et uniquement pour eux : tant pis pour les anciens ! - au lieu de 500 F). Cela ne sert pas à grand chose si une vraie gestion professionnelle ne se met pas en place. Car gérer des parkings à la Goutte d'Or, c'est possible comme le montrent la SAEMES et les Parcs GTM. Des idées pour l'OPAC ?

## PARKING DE L'OPAC

2 rue de Chartres

**É**tonnés d'apprendre que ce vaste parking sur trois niveaux était vide... ou presque, nous avons voulu savoir pourquoi. Les récits d'anciens locataires nous avaient déjà alertés : ils avaient, le jour de leur départ en vacances, retrouvé leur voiture sans plaques d'immatriculation, la même mésaventure était arrivée à leurs voisins, d'autres avaient retrouvé les portières enfoncées, les serrures forcées, les vitres brisées... Voilà ce qu'au cours de notre visite nous avons pu constater :

Le rez-de-chaussée est à peu près correct - quelques voitures (dont certaines immatriculées dans le 92, 94, 95, 59) - la lumière fonctionne. Au premier sous-sol : on avance dans demi-pénombre (seules deux rampes de néons sur six fonctionnent) l'étage est quasi désert, quelques épaves, dont l'une presque à l'état de pièces détachées, un recoin tranquille avec couvertures et matériel divers qui doit servir d'entrepôt à un clochard.



Par la rampe d'accès abondamment taguée, nous accédons au 2<sup>ème</sup> sous-sol. L'obscurité est presque totale (une seule rampe de néon fonctionne au bout de l'allée), quelques épaves dont nous ne prenons pas le temps de faire l'inventaire. Qui voudrait en effet passer plus de deux minutes dans ce coupe-gorge ? Nulle part nous ne



voyons de bornes d'appel qui pourraient rassurer les moins courageux. L'ensemble ne semble pas non plus relié à un système vidéo (la pénombre n'incite guère à des investigations plus approfondies).

Comment a-t-on pu laisser la situation se dégrader ainsi ?

Le manque à gagner occasionné par cet état de fait peut être chiffré de façon grossière au moins à 40000 F/mois (une centaine de places inoccupées à 400 F par mois). Les gestionnaires de l'OPAC - mais comment dans ce cas parler de gestion : ne pourraient-ils pas envisager de transformer ce lieu lugubre en parking gardé, par un gardien, présent avec un chien s'il le faut. Les 40000 F/mois suffiraient amplement à leur rémunération - et, pour ce prix, on pourrait même leur offrir à tous les deux des congés payés aux Bahamas !

Boulevard de la Chapelle, rue de Chartres, les voitures continuent à tourner, cherchant désespérément une place de parking...



# PARKING DE LA SAEMES

10 rue de la Goutte d'Or

## Témoignage d'un usager :

Je gare ma voiture dans ce parking depuis le tout début, puisque la partie qui est aujourd'hui au-dessous du Franprix n'était pas encore construite. Dès le début je trouvais très convenable ce parking. Au bout de quelques années, il y a quatre ou cinq ans, beaucoup de choses se dégradèrent tant sur le plan de la maintenance, de la surveillance que de la propreté. Je l'avais fait savoir à la Saemes. J'avais même plus ou moins envisagé aller garer mon véhicule ailleurs d'autant que des parkings semblaient devenir disponibles sous les immeubles qui se construisaient. Finalement je suis resté et je peux vous assurer que depuis deux ou trois ans, je suis vraiment satisfait.

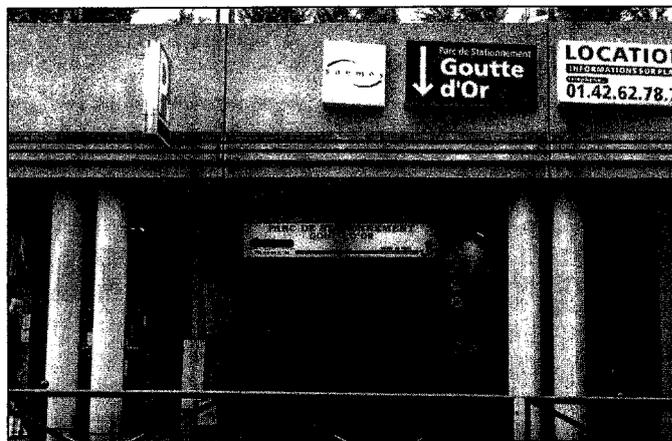
Le garage est régulièrement nettoyé, y compris les escaliers d'accès. L'éclairage est toujours en parfait état de jour comme de nuit. Les toilettes sont ouvertes et propres, les poubelles vidées et rien ne traîne. Les ventilations sont efficaces et nous ne sentons pas les gaz d'échappement. Il arrive bien sûr qu'il y ait un défaut de fonctionnement comme, par exemple, il y a quelques jours, une fuite d'eau sur une conduite. La réparation a été finalement faite dans des délais raisonnables et les emplacements qui risquaient d'être touchés par cette fuite avaient été nettement délimités et interdits efficacement.

Le personnel est largement présent dans la journée et je dois dire, très sympathique. On finit par se connaître et l'on a toujours droit à un petit signe, à un petit bonjour. La nuit, comme il m'arrive de rentrer très tard de mon travail, il n'est pas rare que je croise une voiture de sécurité ou un maître-chien qui fait sa ronde.

Vous voyez, je suis finalement très satisfait des services de ce garage et de l'impression de sécurité qui s'en dégage à tous points de vue.

Le responsable du garage, Monsieur Chamek, a bien voulu apporter quelques précisions.

J'ai pris la responsabilité de ce parking, il y a un peu plus de deux ans. Beaucoup de choses étaient à faire car pendant toute une période, le parking avait été géré par une société



privée. La rentabilité primait un peu sur tout, et sans doute que la qualité de service n'était plus là. Aujourd'hui nous avons remis les choses sur de bons rails. Les entrées et sorties des véhicules sont maintenant directement contrôlées par notre système informatique, ce qui ne permet pas de laisser s'installer divers types de trafics ...

Le parking est 24 heures sur 24 sous surveillance. Que ce soit la nuit avec les systèmes d'alarmes et de rondes ou de jour avec mon équipe. Il y a dans la journée deux personnes à temps plein et une à mi-temps. Cela assure une sécurité maximale, que ce soit sur les voitures, sur les personnes mais également en ce qui concerne le taux de CO2, les alarmes incendies, la sécurité des portes, la fiabilité du groupe électrogène ... Et tous ensemble nous parvenons à tenir le parking dans un état de propreté normal. D'ailleurs, je suis très fier avec mon équipe d'avoir obtenu depuis octobre dernier, le label de qualité ISO 9002.

Et puis vous voyez, ici c'est un peu comme un commerce. On ne fait pas que garer des voitures. On vit dans un quartier et souvent des gens viennent au bureau pour tailler une bavette, même partager une tasse de café...

Enfin en ce qui concerne les prix, nous allons sans doute pouvoir faire un effort particulier pour l'an prochain et nous ne serons sans doute pas plus cher, tout compris, que ceux de l'OPAC, d'autant qu'ici vous ne payez pas de taxe d'habitation sur le garage. Actuellement l'heure est à 9 F, le mois à 605 F, le trimestre à 1635 F et l'année à 6130 F; ce qui vous fait 510 F par mois ...

## PARKING GTM

104 Bd de la Chapelle



Pour ce parking de 268 places, l'OPAC a décidé d'en confier la gestion aux "Parcs GTM". Ouvert depuis peu, il compte déjà 160 abonnés.

Aussi sûr que celui de la SAEMES, il est pour le moment moins cher (8 F de l'heure, 500 F le mois et 5000 F l'année, soit 417 F par mois).

Gardé 24 h/24 et 365 jours par an, équipé d'un sas d'entrée (comme dans les banques), il a aussi l'avantage d'être accessible en voiture facilement. Toute personne entrante ou sortante passe devant le gardien et doit valider à 2 reprises son badge pour accéder au parking.

Le Directeur régional de la société "les Parcs GTM" se dit intéressé par le marché que représente la gestion des différents parkings de l'OPAC du secteur, car pour lui, gérer un parking, c'est un métier, c'est leur métier, et cela ne s'improvise pas !

# Encore des efforts à faire pour l'accessibilité et les espaces verts

L'aménagement de voirie qui est réalisé actuellement autour de la rue de Jessaint est certes un progrès mais limité...

Faute de moyens (?), ou de volonté (?), l'accessibilité pour les handicapés sera incomplète et l'on attendra toujours les plantations qui auraient dû aérer ce secteur...

Les travaux d'aménagement de la rue de Jessaint avancent, et l'on peut regretter qu'une fois de plus l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite n'ait pas suffisamment été prise en compte. En effet, la traversée de la rue de Tombouctou, de Stephenson, et de la rue de Jessaint côté pont de chemin de fer leur est interdite.

Pourtant le problème avait été posé dans les différentes réunions faites salle St Bruno avec les responsables de la voirie. Pourquoi, sachant que le tablier du pont de chemin de fer ne permettrait pas un abaissement de trottoir, on a laissé les choses en l'état ? Peut-être fallait-il voir le carrefour dans son ensemble et faire le ralentisseur sur le pont avec une traversée de la rue de Jessaint au même niveau que le trottoir (de même pour la rue Stephenson et la rue de Tombouctou). Ce manquement est grave car il ne respecte pas trois choses :

1. les droits de l'homme (libres et égaux en droit)
2. la législation sur l'accessibilité
3. il accentue la discrimination.

En effet, pourquoi faire des travaux qui ne tolèrent le passage sur la voie publique

qu'à une seule catégorie de personnes ? Pourquoi la voirie ne pose-t-elle pas des panneaux indicateurs « passage interdit aux Handicapés » ? C'est d'autant plus regrettable que le bus qui doit passer dans le quartier sera accessible aux personnes à mobilité réduite avec un aménagement de voirie à son arrêt : à quoi bon si la personne ne peut pas aller plus loin ?

Un autre point est à signaler : celui de la rue de la Charbonnière. En effet, la rue étant plus étroite, les voitures stationnent sur le trottoir : la pause de potelets s'impose jusqu'au croisement de la rue de Chartres. L'accessibilité sert à tout le monde : personne avec poussette, avec caddy, en patinette, aux personnes âgées (et on le sera tous un jour). L'accessibilité est un tout (transports, voirie, commerces, entrées d'immeubles) des transports accessibles sans que la voirie y soit « ça ne va pas », des transports et une voirie accessibles sans que les commerces y soient « à quoi bon », des transports, une voirie et des commerces accessibles sans que les immeubles y soient « tout cela est ridicule ».

Alors ne soyons pas ridicules, n'acceptons pas la discrimination et faisons de notre quartier un quartier pour tous.

D.P.

## Pourquoi ne pas planter le terre-plein central ?

A l'heure qu'il est, la Voirie nous explique que l'on ne pourra rien mettre comme verdure sur le terre-plein central (dont on voit le début en bas et à gauche de la photo de droite), car c'est trop cher et les Parcs et



Photo : Véronique Lalot



Jardins ne sont pas d'accord. On s'achemine donc vers une réalisation minérale comme à l'angle Poissonniers/Doudeauville (cf. photo p. 20).

Pourtant, ailleurs dans Paris, on sait faire de tels aménagements, comme le prouve la photo de gauche ainsi que les autres que l'on trouvera en dernière page.

Y aurait-il deux poids deux mesures ?

# Échos... Échos... Échos... Échos... Échos...

## • 6 rue Léon évacué et fermé

C'était un des hauts lieux de la prostitution dans ce secteur, l'immeuble ayant été investi depuis de longues années. La Ville de Paris, qui l'a préempté, vient d'en prendre possession et l'a muré.

La réhabilitation doit être confiée à l'OPAC. Il est urgent que des travaux soient lancés, car ce sont trois immeubles qui sont concernés par des travaux de consolidation. En effet, sous le 33 Myrha, le 4 et le 6 Léon, il y a un énorme trou causé - semble-t-il - par des infiltrations d'eau. Comment les deux immeubles riverains du 6 Léon, qui font partie de l'OPAH ciblée, peuvent-ils commencer des travaux si ce problème majeur n'est pas réglé ?

On attend avec impatience que la Ville ou l'OPAC prenne contact avec les représentants de ces deux copropriétés pour les informer des initiatives urgentes qu'ils comptent prendre.

## • 48 Myrha : préempté par la Ville

Un marchand de biens (encore un) était en train d'acheter cet immeuble qui fait partie de l'OPAH ciblée. Suite à différentes interventions auprès de la Ville (dont celle de PGO), celle-ci a finalement décidé de préempter l'immeuble. Une bonne affaire pour la Ville (vu le prix de vente et la faible occupation de l'immeuble) et pour le quartier. Espérons que d'autres immeubles de l'OPAH ciblée qui n'engagent aucune démarche de réhabilitation suivront, comme le souhaitent les élus du 18<sup>ème</sup> de façon unanime (cf. le vœu du Conseil d'arrondissement page 5).

## • Ces lampadaires qu'on éteint (suite)

On s'étonne que - contrairement à ce qui avait été envisagé à l'époque - la Voirie n'ait pas poursuivi les travaux de modification des emplacements des coffrets électriques (comme cela s'est fait rue Léon) à l'angle des rues de Chartres et de la Charbonnière et dans le passage Boris Vian. Les coffrets existants sont hors d'usage et l'obscurité règne en maître.

De même, aucune mesure n'a encore été prise pour empêcher les voitures de stationner au pied du passage Boris Vian, passage piétonnier.

Enfin, toujours sur ce passage, les carreaux cassés en haut, sur l'immeuble de l'OPAC, ne sont toujours pas remplacés. L'OPAC pourrait d'ailleurs en profiter pour commander une œuvre à un artiste du quartier.

On s'étonne aussi que, bien que là les travaux y ont été faits, l'éclairage autour du Square Léon, notamment du côté Polonceau et Gardes, ne fonctionne pas. Est-il seulement branché ?

On signale, on signale, on écrit, passe des coups de téléphone... tout cela bien souvent dans le vide. On a l'impression que parfois, pour des riens, on est obligé de soulever des montagnes, alors qu'on sait bien que dans un quartier comme le nôtre, si on veut progresser, il faut intervenir rapidement et régulièrement. Cette culture ne semble pas être passée dans tous les services compétents.

## Dans le courrier de PGO , cette pétition rédigée par des habitants de la rue Pierre l'Ermite :

Vous trouverez ci-dessous la pétition que nous faisons circuler dans notre quartier : cette demande n'entrave pas les travaux engagés, serait d'un surcoût négligeable dans le budget de l'opération, elle pourrait, en revanche, contribuer à améliorer le climat du quartier, dès lors que des riverains prendraient en charge leur espace public de proximité.

Aussi, nous espérons que vous voudrez bien, dans le cadre de vos prérogatives, appuyer notre demande et en permettre la réalisation : il en est juste temps, les travaux commençant rue Pierre l'Ermite début Septembre. Nous vous tiendrons informés du développement de notre campagne de signatures qui débute ce jour et vous les ferons parvenir avant longtemps.

### RUE PIERRE L'ERMITE PARIS 18<sup>ème</sup>

Informés des travaux d'aménagement en cours dans le quartier autour de la rue de Jessaint - et incluant la nôtre ,

Nous, soussignés, habitants de cette rue ou riverains,

Parce que nous faisons depuis des années des efforts pour planter, et verdifier, et fleurir nos fenêtres et nos cours,

Parce que nous sommes attachés au climat chaleureux qui y règne et où les relations jardinières ont joué leur rôle,

Sur proposition de quelques-uns d'entre nous, commentant un dimanche au soleil autour d'un verre nos heurs et malheurs d'habitants et l'utilité d'exprimer publiquement nos points de vue et nos revendications,

Souhaitons que les travaux engagés nous offrent la possibilité de poursuivre sur l'espace public notre vocation paysagère.

Que l'on nous ménage dans le revêtement pavé du trottoir des poches de terre végétale ; nous saurons y planter grimpants, vignes et fleurs : notre regard et nos soins quotidiens leur permettront de prospérer !

Pour l'avoir vue aux Pays-Bas, nous savons que cette initiative est possible et transforme considérablement le caractère des rues. Nous proposons cette pétition à la signature et la présenterons aux services de la Ville et aux élus pour qu'ils en permettent la réalisation.

Contact : J. Guénard - 4 rue Pierre l'Ermite.

Pour mieux participer à la vie de votre quartier, pour promouvoir un cadre de vie plus agréable, pour mieux défendre l'âme de la Goutte d'Or, quartier populaire et multi-culturel parisien

## REJOIGNEZ-NOUS EN ADHÉRANT À PARIS-GOUTTE D'OR

(association loi 1901)

cf. bulletin d'adhésion page 17

# 2001 : les projets qui seront construits rue Myrha et alentours

Le 4 Octobre, à la demande de PGO, la SEMAVIP avait demandé à ses architectes de présenter leurs projets : il s'agit de 36 logements sociaux (PLA) du studio au 6 pièces et de 5 ateliers-logements d'artistes. Aperçu de ces projets...



## 60-62 rue Myrha

Architectes : BRUAT et VAHANIAN

Rez-de-chaussée + 4 étages  
1 local d'activités de 55 m<sup>2</sup>  
4 F2, 3 F3, 4 F4 et 1 F5

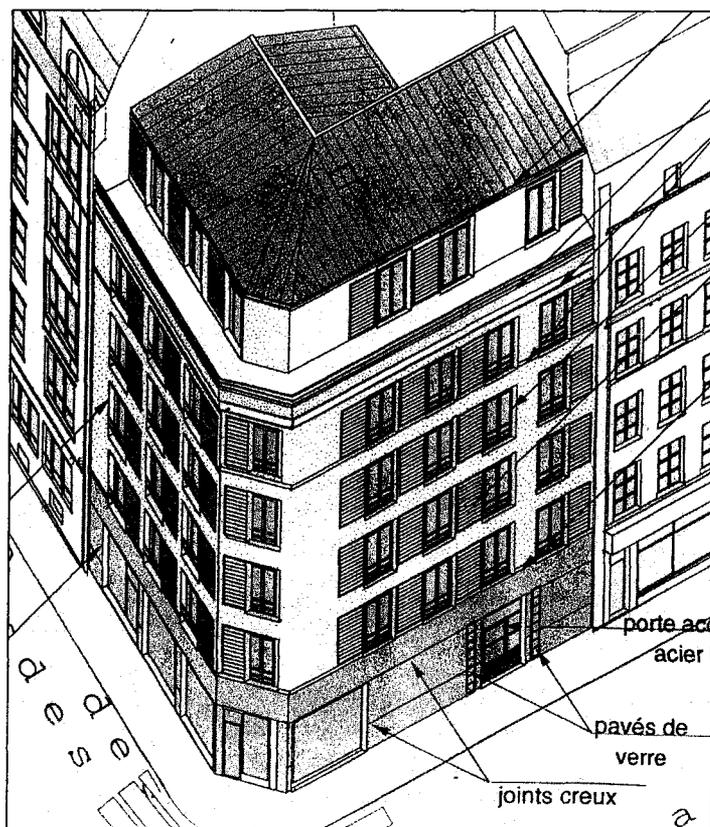
démarrage des travaux : 1<sup>er</sup> trimestre 2001

La réalisation du programme est subordonnée à la démolition du 58 rue Myrha (en très mauvais état) en cours d'acquisition par la Ville.

## 45 rue Myrha (angle rue Myrha/rue des Gardes)

Architecte : Jacques LÉVY  
Rez-de-chaussée + 5 étages  
1 local d'activités de 72 m<sup>2</sup>  
1 niveau de sous-sol partiel pour des caves  
1 F4 et 4 F6

démarrage des travaux : 1<sup>er</sup> trimestre 2001





## 29-31 rue Myrha

Architecte : Christian GIRARD  
 (il a déjà réalisé le 30/32 Goutte d'Or et le restaurant "Lectures Gourmandes")

Rez-de-chaussée + 4 étages  
 2 locaux d'activités  
 1 niveau de sous-sol pour des caves  
 2 F1, 1 F2, 2 F3, 5 F4, 1 F5 (duplex)  
 et 1 F6 (duplex)

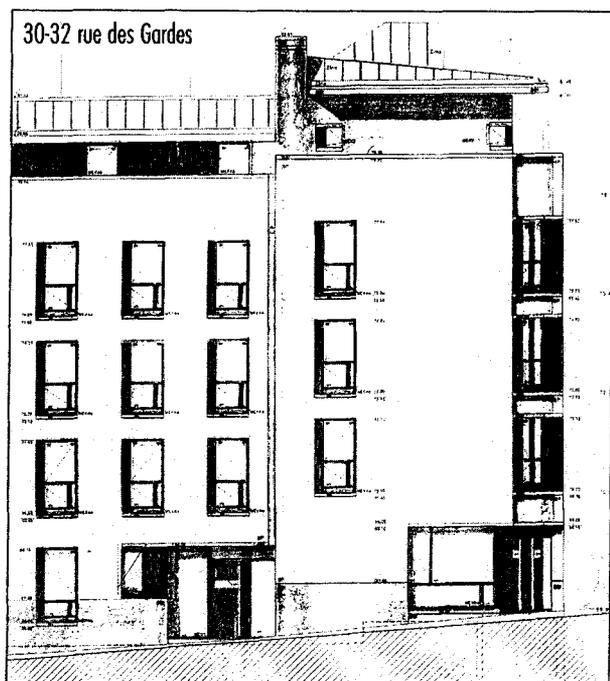
démarrage des travaux : 1<sup>er</sup> trimestre 2001

## 30-32 rue des Gardes/40 rue Cavé

Architectes : CORNU-CREPET

Rez-de-chaussée + 4 étages  
 1 local d'activités de 51 m<sup>2</sup>  
 1 niveau de sous-sol pour des caves  
 1 F2, 4 F3 et 2 F5 (duplex)

démarrage des travaux : 1<sup>er</sup> trimestre 2001



Lors de cette réunion, Ricardo SUANES a présenté le programme de 5 ateliers-logements d'artistes (3 F2 et 2 F3) du 5 rue Erckmann-Chatrian que l'on retrouvera dans le numéro 49 de PGO.

démarrage des travaux : 1<sup>er</sup> trimestre 2001

## Les derniers projets du secteur sud

Le 18 Octobre, à la demande de PGO, l'OPAC présentait ses derniers projets pour le secteur sud. Il s'agit, dans les deux cas, de modifications de projets déjà présentés

### 21-29 rue de la Goutte d'Or / 20-30 rue de Chartres

Architecte : M. MARINESCO

Le projet déjà présenté (cf. PGO 44) a dû être modifié pour intégrer la parcelle du 29 Goutte d'Or/30 Chartres (hôtel démoli pour péril).

RDC + 4 étages côté Chartres/ et + 6 étages côté Goutte d'Or  
Locaux d'activités + 23 places de parking

Aux 35 logements déjà prévus, se rajoutent 6 autres logements, soit en tout : 1 F1, 8 F2, 15 F3, 11 F4, 3 F5 et 3 F6.

Entrée de l'immeuble : rue de la Goutte d'Or.



### 94-98 Bd de la Chapelle / 33-37 rue de la Charbonnière

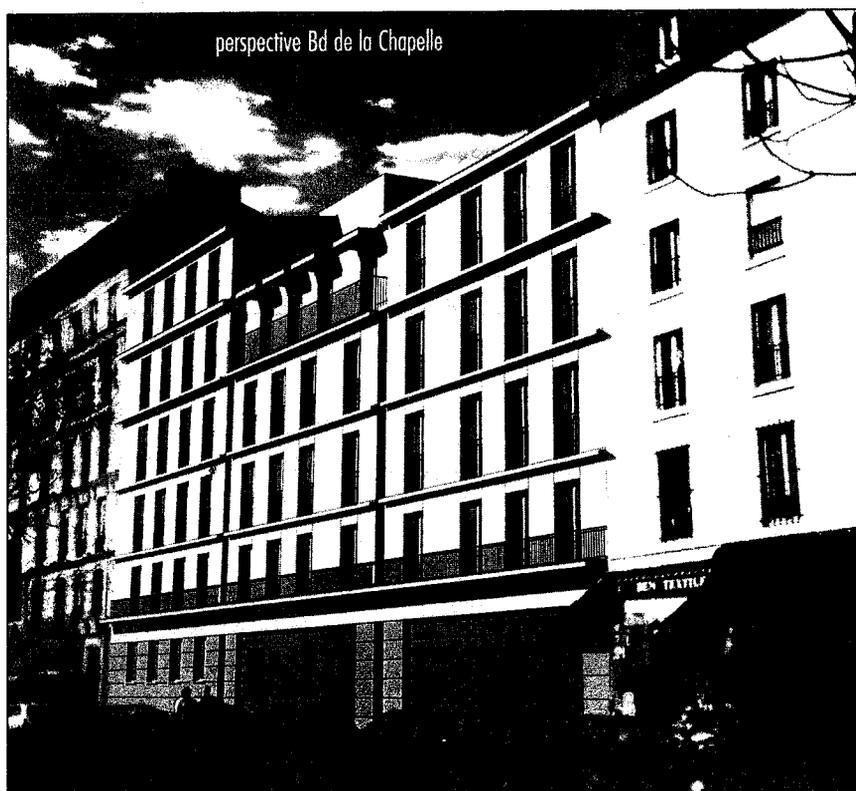
Architecte : Jean-Paul DESCHAMPS

Le projet intégrait au départ la réinstallation de la mosquée Polonceau. Il a été refait suite aux décisions de la Ville de maintenir la mosquée à son emplacement initial.

J.P. Deschamps a déjà réalisé le 9 Charbonnière ainsi que le 8-10 rue Richomme. C'est aussi l'architecte coordinateur de l'aménagement du secteur "Émile-Duployé".

RDC + 4 ou 5 étages  
8 F3 et 10 F4.

Entrée de l'immeuble : rue de la Charbonnière.



# Un gymnase à problèmes...

Depuis son ouverture en 1992, le gymnase municipal de la Goutte d'Or connaît de nombreux dysfonctionnements et est sujet à de nombreux questionnements de la part de ses utilisateurs, notamment des associations qui l'occupent pour leurs activités de prévention, de loisirs ou périscolaires.

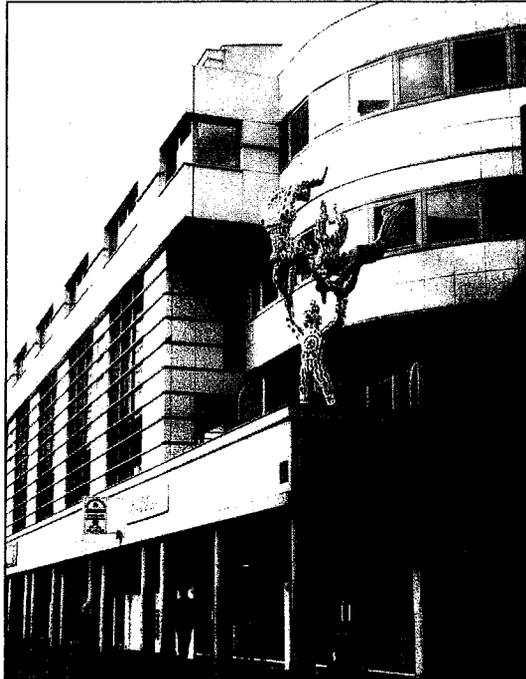
Presque immédiatement après sa livraison, la toiture du bâtiment a révélé de gros problèmes d'étanchéité. Au départ, les fuites étaient minimes, mais depuis deux ans, elles se sont avérées beaucoup plus importantes, au point de rendre le sol glissant et toutes activités impossibles parce que trop dangereuses les jours de pluie. La Ville a alors décidé d'engager des travaux. Ainsi, durant les dernières vacances de Pâques, le gymnase s'est trouvé fermé pendant 15 jours et - surprise - à sa réouverture, les associations ont pu le trouver dans l'état dans lequel elles l'avaient quitté : les travaux n'avaient pas été réalisés sans qu'aucune explication ne leur soit fournie. Fin septembre, une deuxième fermeture de 15 jours a alors été prévue par la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Ville (DJS), mais là encore les travaux n'ont pas été entrepris.

Mais au-delà de ces problèmes de construction et de maintenance, les associations s'interrogent également quant à la distribution des créneaux horaires qui reste souvent très floue, arbitraire et peu adaptée à leurs besoins.

En outre, face au manque cruel de salles pour des activités sportives sur le quartier, les associations admettent difficilement que le **Billard Club Parisien** occupe, de manière permanente et exclusive, une salle de 300m<sup>2</sup> dans le gymnase alors que son taux de fréquentation semble très réduit.

C'est pourquoi, à la demande des associations, une réunion a été organisée le 19 octobre dernier par B. Fialho (adjoint au maire du 18<sup>ème</sup>) en présence de représentants associatifs et de la DJS. Un certain nombre d'explications ont pu ainsi être fournies et des décisions ont été prises.

En ce qui concerne les travaux, la DJS a expliqué que l'entreprise retenue dans un premier temps pour les effectuer s'était désengagée. À nouveau, il a fallu lancer un appel public à la concurrence pour trouver une autre entreprise. Mais celle-ci, commençant son intervention, s'est aperçu que les fuites étaient imputables à l'entreprise qui a installé la toiture : les matériaux utilisés pour les jointures n'étaient pas conformes au cahier des charges, il y avait un vice de construction et rien ne pouvait être envisagé avant qu'une expertise ne soit réalisée.



Aussi, une procédure contentieuse pour malfaçon entre le maître d'ouvrage et l'entreprise est actuellement en cours. Dans sa première phase, cette procédure nécessitait une expertise c'est pourquoi le gymnase a fait l'objet, au mois de septembre, d'une deuxième fermeture. Un rapport d'expert devrait être fourni à la Ville d'ici décembre 2000. Il permettra de statuer sur les responsabilités et d'engager les travaux qui pourraient débiter au mieux à l'été 2001 !!!

Pour la distribution des créneaux horaires, M. Fialho a précisé que la mairie du 18<sup>ème</sup> n'en avait la charge que depuis très peu de temps. Jusqu'en mai 2000 cette gestion incombait à la Mairie centrale. Or les délais étant trop

courts pour se concerter avec les utilisateurs du gymnase, la mairie du 18<sup>ème</sup> a alors fait le choix de reconduire les attributions de l'année précédente. Une concertation sera prévue en mai 2001 pour l'occupation des gymnases sur l'année 2001-2002.

Autre problème soulevé : pendant les vacances scolaires, les opérations "Ville Vie Vacances", organisées par la Préfecture de Police, mobilisent le gymnase tous les après-midi de 13h à 18h. Or, ces opérations ne touchent pas tous les jeunes et les autres sont pénalisés, les associations ne bénéficiant que de peu de créneaux.

À ce sujet, M. Fialho a alors proposé d'organiser une bourse aux créneaux et de renégocier, conjointement avec la Préfecture de Police et les associations potentiellement intéressées, la répartition de ces créneaux sur les vacances scolaires.

Enfin pour la question du Billard Club parisien M. Fialho et la DJS ont tenu à faire savoir que c'est la seule salle de billard municipale sur Paris et donc que le maintien de son existence reste primordial. D'autre part, la hauteur sous plafond de cette salle (2,50 m) n'autorise que très peu d'activités sportives dans ces conditions (si ce n'est de la danse). Donc, si par un moyen ou un autre, le Billard Club Parisien libérait cette salle, comme le souhaiteraient de nombreuses associations, elle ne pourrait pas être réellement utilisable pour d'autres activités.

Affaire à suivre...

F.M.

# Échos... Échos... Échos... Échos... Échos...

## • Mosquée Polonceau à vendre ?

L'année passée, afin de se dégager de ses responsabilités vis-à-vis du réaménagement de la Mosquée, la Direction de l'Aménagement Urbain et de la Construction (DAUC) de la Ville de Paris avait proposé de vendre le terrain et le bâtiment provisoire actuel à l'association gestionnaire.

Il en est à nouveau question aujourd'hui, puisque cette association a trouvé un généreux donateur saoudien prêt à verser la somme qu'il faut à la Ville. Elle a envoyé un dossier aux différents élus.

Nous tenons à redire aujourd'hui de façon la plus solennelle que - dans l'état actuel - ceux qui donneraient leur accord pour cette vente prendraient une lourde responsabilité devant les habitants du quartier.

En effet, l'association gestionnaire n'a - jusqu'à présent - en aucune façon montré sa capacité à gérer correctement ce lieu, dans le respect de la sécurité du public accueilli et des riverains.

De plus, le moins que l'on puisse dire, c'est que rien n'est transparent dans cette association, qui ressemble sur le papier plus à une réunion familiale qu'à une association représentant les divers musulmans qui fréquentent le lieu. Quand a eu lieu la dernière assemblée générale ? Qui peut adhérer ? Quels sont les comptes de l'association ? Quels en sont les salariés ? Tout cela, il est nécessaire de l'éclaircir avant de brader des terrains expropriés dans le cadre de l'utilité publique à des intérêts privés, trop privés !!!

## • Cars de police rue de Chartres : nouvel engagement du Préfet de Police

Réinterrogé par PGO sur les nuisances causées par les cars de police qui stationnent rue de Chartres, le Préfet a répondu au Maire du 18<sup>ème</sup> et au Député de la Goutte d'Or en précisant de nouvelles dates :

*"Une solution devrait être trouvée dans les prochains mois puisque le départ de l'ensemble des effectifs de la 12<sup>ème</sup> Compagnie d'Intervention est prévu pour janvier 2001 dans de nouveaux locaux sis 46, boulevard Bessières à Paris 17<sup>ème</sup>."*

Espérons que cette fois-ci, les engagements seront tenus et les dates annoncées respectées !

## • 10 à 14 Charbonnière

Le relogement des dernières familles de ces immeubles délabrés devrait intervenir bientôt, du moins dès que l'immeuble adjacent (pointe Goutte d'Or/Charbonnière) sera livré.

Si tout se passe normalement, l'OPAC devrait alors entreprendre sur cette parcelle la construction de logements intermédiaires (PLI). C'est aussi du PLI qui devrait voir le jour (si l'affaire avance) à l'angle de la rue de Jessaint et de la rue Pierre l'Ermite, comme dans le bâtiment B2 du 48 rue de la Goutte d'Or.

## • 14 à 18 rue Pierre-Budin

Le commissaire enquêteur a donné un avis favorable assorti d'une réserve et de deux recommandations à la Déclaration d'Utilité Publique qui permettra à la Ville d'exproprier les lots qui lui manquent au 16 rue Pierre-Budin. La Ville a décidé de prendre en compte cette réserve qui consiste à faire que sur les 16 logements sociaux (PLA) qui devraient y être construits, deux soient des logements d'insertion.

Restera à traiter les problèmes de relogement. La Ville a d'ores et déjà fait parvenir plusieurs propositions de relogement aux locataires en titre (peu nombreux) et même aux occupants sans droit ni titre (à savoir la quasi-totalité des familles du 16 rue Pierre-Budin).

De façon surprenante, le commissaire-enquêteur a recommandé que l'on crée une surface commerciale en rez-de-chaussée, alors que la rue Pierre-Budin n'est pas commerçante. Visiblement, et avec raison, la Ville ne semble pas vouloir suivre cette recommandation.

## • Plus de presse à Médi-Pressé (53 rue de la Goutte d'Or)

C'est fini : on ne pourra plus acheter son journal rue de la Goutte d'Or. En effet, du fait des exigences des NMPP (un marchand de journaux doit pouvoir proposer à la vente tous les magazines diffusés), le commerçant doit renoncer, sous peine de devoir mettre la clé sous la porte. Si les quotidiens et quelques magazines se vendent bien, ce n'est pas le cas de la grande majorité des revues mensuelles et autres qui encombrant les présentoirs.

Résultat : on ne pourra plus y trouver de journaux.

Le bureau de tabac va se maintenir, et la papeterie va se développer.

## • Pas de carte d'électeur... ... pas d'intervention de l' élu !

Nous avons appris récemment que dans les permanences de certains de nos élus, on demandait, de présenter la carte d'électeur avant de recevoir la personne qui souhaite une intervention pour son logement - par exemple.

Cette pratique paraît fort étonnante : elle semble accrédi-ter l'idée (certainement fausse) qu'un élu municipal n'est qu'au service des citoyens français inscrits sur les listes électorales, et que son intervention se ferait en échange d'un "bon vote" ! Esprit de la République, réveille-toi !

## • Palissades ou gazon ?

Pourquoi, quand des terrains se libèrent, met-on autour des palissades qui sont souvent à l'origine de nombreux problèmes ? Et si on y mettait du gazon, entouré de grillage ? Cela éviterait les nuisances trop souvent occasionnées par ces espaces louches, cachés par des palissades, et réjouirait la vue des passants.

### • Comment la Mairie de Paris attribue les logements de son contingent ?

Le 6 juillet dernier, un CICA était organisé à la Mairie de Paris sur le logement. PGO en a profité pour interroger Monsieur Bec, chef du service du traitement des demandes de logement à la Direction du Logement et de l'Habitat (DLH - Mairie de Paris) sur les modalités d'attribution du contingent du Maire de Paris. Voici les questions et les réponses (d'après le compte-rendu officiel) :

• PGO demande au représentant de la DLH s'il lui est possible d'évaluer la proportion de relogements obligatoires auxquels la Ville procède chaque année.

- DLH : Le chiffre global pour Paris est d'environ 400 par an (péril, sinistres et insalubrité confondus).

• PGO souhaiterait également connaître les procédures et critères d'attribution des logements à la Mairie de Paris.

- DLH : La DLH intervient quand elle est saisie d'un avis de vacance ou de mise à disposition, ou encore d'une demande de relogement d'urgence. Elle formule alors une proposition à destination du cabinet du Maire. Dans les autres cas, c'est une commission interne au Cabinet qui intervient ; elle se réunit selon un rythme hebdomadaire. Dans cette commission siègent des représentants des services du Cabinet ainsi que des personnes s'occupant du domaine social.

• PGO aimerait savoir précisément de qui il s'agit car ce domaine est entouré d'une part de mystère qu'il serait intéressant de lever.

- DLH : La mise en place d'une telle commission (qui n'est pas du même type que celle existant dans le 18<sup>e</sup>) n'était pas obligatoire selon les textes puisqu'ils précisent que ce sont le Maire de Paris et les maires d'arrondissement qui disposent en propre de ce pouvoir. Il faut mentionner la diffusion chaque trimestre auprès de tous les élus d'une communication du Maire de Paris traitant de ces attributions. On y détaille les critères retenus, les revenus des bénéficiaires, et d'autres éléments (telles que les catégories de ces derniers, par exemple fonctionnaires titulaires ou habitants évincés).

• PGO s'interroge également sur le contingent qui est utilisé pour loger les fonctionnaires municipaux, notamment ceux des services de la propreté. La Préfecture les renvoie vers la Ville puisqu'ils y travaillent. Or, on trouve très peu de solutions pour eux dans l'arrondissement.

- DLH : Il y a un contingent de 5 % à destination des fonctionnaires de l'État. La Ville ne dispose plus d'un tel contingent pour répondre à la demande de ses agents titulaires. On fait donc appel au quota de la Ville (Maire de Paris et maires d'arrondissement). La DLH prépare spécialement un extrait du fichier général des demandeurs de logement. Une priorité est donnée selon la pratique courante aux titulaires pour leur relogement. En ce qui concerne le cas des fonctionnaires de la propreté, un problème spécifique est posé par la rareté des grands logements qui leur sont souvent nécessaires.

## Une exposition à voir : La Goutte d'or - Paris XVIII<sup>e</sup> Photographies de Florian et Isabelle Haerdter

Cette exposition, organisée par la Mairie de Paris dans le cadre du mois de la Photographie à Paris, est ouverte tous les jours (sauf les samedis et dimanches) de 11 h à 19 h dans la Salle Jean Musy de l'Hôtel d'Albret (31 rue des Francs Bourgeois - Paris 4<sup>ème</sup>). Il s'agit du siège de la Direction des Affaires Culturelles de la Ville.

Florian et Isabelle, connus aussi sous leur nom d'artistes FLORISA, ont suivi la rénovation du quartier depuis des années. Ils présentent là quelques-unes des nombreuses photos qu'ils ont réalisées, groupées sous 5 thèmes : Familles, Jeunes, Personnalités, Commerces et Religions.

Ci-contre, l'une de ces photos représentant un gardien du Square Léon.



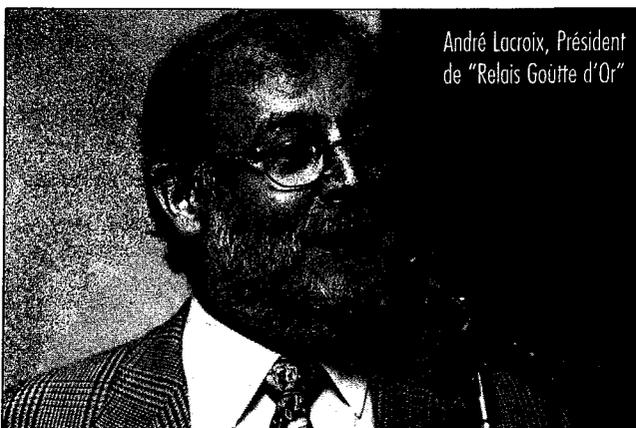
# Lectures gourmandes : l'ouverture

Inauguration réussie le 13 octobre en présence de deux ministres (D. Vaillant et C. Bartolone), de la Préfète, de nombreux élus et habitants du quartier

Un restaurant me direz-vous ? Oui, mais pas n'importe lequel !! Dès la porte franchie, les touches colorées et inventives - empreinte de deux artistes décorateurs (Sylvie Chauveau et Akiko Yoshino) - interpellent notre sagacité de quidam ébahi ! Ce ne sont que les prémices à notre étonnement futur. Les murs patinés, évoquant l'ocre de la belle et douce Provence, le cadre raffiné, le sol parqueté invitent à s'y arrêter... juste pour le décor et la bénédiction du regard.

*Lectures gourmandes* est déjà un lieu en soi, cadre propice à des expositions temporaires d'artistes locaux (ou non) qui accrocheront notre curiosité artistique trop souvent en friche...

Mais dans un restaurant, on y mange, me direz-vous ? Oui ! et même très bien et à la portée de toutes les bourses. On y a dîné - dégusté dire-je, avec le contentement coupable de l'élus découvrant une saveur convoitée - d'une "salade gourmande" (21 F), l'entrée et le plat n'ont pas coûté plus de 70 F, la cuisine française traditionnelle du chef (Daniel) est à l'image du lieu, délicate et goûteuse. Le menu affiché n'aura guère le temps de vous surprendre longtemps, il laissera la place à d'autres curiosités culinaires françaises et africaines...



André Lacroix, Président de "Relais Goutte d'Or"

Est-ce tout ... que nenni ! L'accueil parfait, le sourire et la gentillesse des personnes en salle étaient au rendez-vous. Il faut ajouter que l'exploitation de ce lieu convivial, entre les mains du directeur et du gestionnaire ne se démarquent nullement de la note finale... une réussite !!!

La liste des attraits de ce nouveau lieu associatif est loin d'être exhaustive, l'une a le mérite d'être unique dans le quartier : une animation artistique - musique à thème, lecture (gourmande), théâtre de poche, etc. Activités qui feront quelquefois symbiose avec le menu du jour (repas et chant africains par exemple). Sans oublier que l'après-midi l'établissement se transforme en salon de thé où l'échange de livres peut devenir

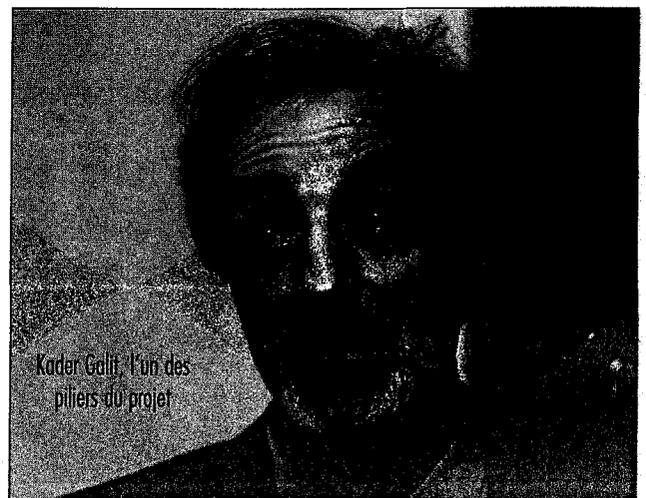


Le restaurant durant l'inauguration

dialogue avec l'autre, disponibilité à la réflexion, et quant à soi, source d'enrichissement.

Ce lieu inédit est aussi promoteur d'un projet associatif d'insertion sociale. En contrat avec la Direction départementale du travail et de l'emploi, l'on a créé 8 postes : 4 en cuisine, 4 en salle. Les personnes employées sont là pour apprendre (ou perfectionner) un métier, acquérir un savoir-faire pour ensuite - avec leur expérience - poursuivre leur chemin en d'autres lieux...

Le samedi 25 novembre à 21 h est une date à retenir. *Lectures gourmandes* vous propose une soirée : *T'es beaucoup à te croire tout seul ! Poème musical*. Je cite : "Un dialogue poético-musical entre un poète français et un musicien palestinien où il n'est pas question ni de la France ni de la Palestine, mais simplement de nous dans sa relation au monde, aux autres, à soi-même. Tour à tour en solo ou en duo, le poème circule entre les mots et la musique, la parole et le chant, la performance et le silence." Formule dîner-spectacle : 150 F (50 F pour



Kader Gallif, l'un des piliers du projet

l'artiste et 100 F pour l'association).

Ce projet intéressant a pu voir le jour grâce à des initiatives associatives : l'association Relais Goutte d'Or avec (entre autres) Kader Galit et André Lacroix, la Salle St Bruno, et bien d'autres, se sont battus pour que ce projet intéressant aboutisse et s'instaure enfin dans notre quartier. Les élus ont soutenu cette démarche et les financeurs ont été au rendez-vous. Quartier en pleine réhabilitation, qui bouge et avance, sûr de son chemin grâce à l'action de personnes dynamiques qui misent (et pour ce faire s'investissent pleinement) sur le développement de la Goutte d'Or.



habitants du quartier se feront l'écho de cette belle réussite sociale et culturelle.

M.J. et R.S.

A côté, rue des Gardes, la rue de la mode sera inaugurée dans quelques mois (un couturier africain de renom, entre autres, viendra s'y installer), ce restaurant en aura été le prélude. Il deviendra, nous le souhaitons tous, un lieu d'échange culturel où créateurs, consommateurs et

**Lectures gourmandes**

28/30, rue de la Goutte d'Or, Paris 18ème.

Tél. : 01 42 55 27 12. Métro : Barbès ou Château-Rouge

Du mardi au samedi de 11h45 à 15h et de 19h45 à 22h.

En plus de ce trimestriel, chaque mois l'association publie "La Lettre de PGO" (uniquement par abonnement)

Avec ces deux publications, vous saurez l'essentiel sur ce qui bouge dans le quartier !

**ABONNEZ-VOUS ou ADHÉREZ À L'ASSOCIATION "PARIS-GOUTTE D'OR" !**

L'association PARIS-GOUTTE D'OR a pour buts :

- de défendre les intérêts des habitants du quartier de la Goutte d'Or (limites : Bd de la Chapelle, Bd Barbès, rue Ordener et rue Marx-Dormoy).
- de participer au réaménagement de ce quartier en prenant en compte ses caractéristiques populaires et pluriculturelles.
- de promouvoir un meilleur cadre de vie (notamment par la lutte pour l'hygiène et contre les nuisances).

**ABONNEMENT :**

Une seule formule d'abonnement qui vous permettra de recevoir "PARIS-GOUTTE D'OR" (4 numéros par an) et "LA LETTRE DE PGO" (6 numéros par an) au prix de 100 F (abonnement normal) ou de 120 F (abonnement de soutien).

N.B. : "Paris-Goutte d'Or" est en vente chez certains commerçants du quartier ; en revanche, la "Lettre de PGO" n'est envoyée qu'aux abonnés.

**ADHÉSION à l'ASSOCIATION :**

L'adhésion (proposée uniquement aux habitants du quartier) comprend aussi l'abonnement (120 F pour l'adhésion simple ; à partir de 150 F pour l'adhésion de soutien). C'est le moyen pour vous de prendre une part plus active à la vie du quartier, d'être mieux informé (en recevant les circulaires internes, en participant aux réunions de l'association ou aux groupes de travail) et de renforcer l'association.

**BULLETIN à renvoyer à :**

"Paris-Goutte d'Or" - 27 rue de Chartres - 75018 PARIS

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Profession : ..... Tél. : .....

**• ABONNEMENT :**

Je m'abonne pour un an à "Paris-Goutte d'Or" et à "La Lettre de PGO" (abonnement normal : 100 F / soutien : 120 F)

**• ADHÉSION-ABONNEMENT (pour les habitants du quartier)**

J'adhère à l'Association "Paris-Goutte d'Or" et je recevrai ses publications (adhésion simple + abonnement : 120 F / adhésion de soutien + abonnement : 150 F minimum)

**• Ci-joint : un chèque de ..... F à l'ordre de Paris-Goutte d'Or**

Je désire une facture : oui / non

Paris, le ..... Signature :



# Un cybercafé à la pointe du progrès

De St Bernard à la rue Stephenson, il n'y a qu'un pas qu'Ababacar Diop, ancien porte-parole des sans-papiers, a franchi pour y installer avec d'autres un cybercafé à la pointe du progrès...

La rue Stephenson a une nouvelle caractéristique particulière... un autre lieu de dispersion du savoir moderne s'y est installé à côté de l'excellent CFA.

La vitrine, modeste, ne laisse en aucun cas présager l'immense salle où 12 ordinateurs (dont 5 avec caméras et casques) attendent les citoyens "goutte-d'oriens" avides de fréquenter ce lieu pour se familiariser avec toutes les facettes du web.

**vis@vis** mérite l'intérêt qu'il suscite car, en y franchissant le pas, vous y découvrirez internet et les multimédias, domaines indispensables pour la compréhension de notre monde, l'ère de la cyber-communication.

Le cybercafé du 18 de la rue Stephenson, qui a ouvert ses portes le 15 mai 2000, se distingue des autres établissements du genre par la visiophonie, un système qui permet de téléphoner et de voir son vis-à-vis sur l'écran d'un ordinateur et d'être vu par lui ou elle, à l'aide de caméras installées au-dessus des ordinateurs.

Autre avantage : la communication est moins chère qu'avec un téléphone traditionnel. Vers Dakar il vous en coûtera moins de 2 F la minute contre 5 à 6 F via France Télécom.

Ce n'est pas par hasard que les créateurs de ce café sont venus s'installer dans notre quartier, où 25 nationalités venues de loin se cotoient. Pour garder les liens affectifs avec ses proches en Afrique où ailleurs, les contacts téléphoniques sont importants, et l'image aide à ne pas oublier à quoi ressemble les personnes, à avoir des contacts plus

intimes avec sa famille et ses amis.

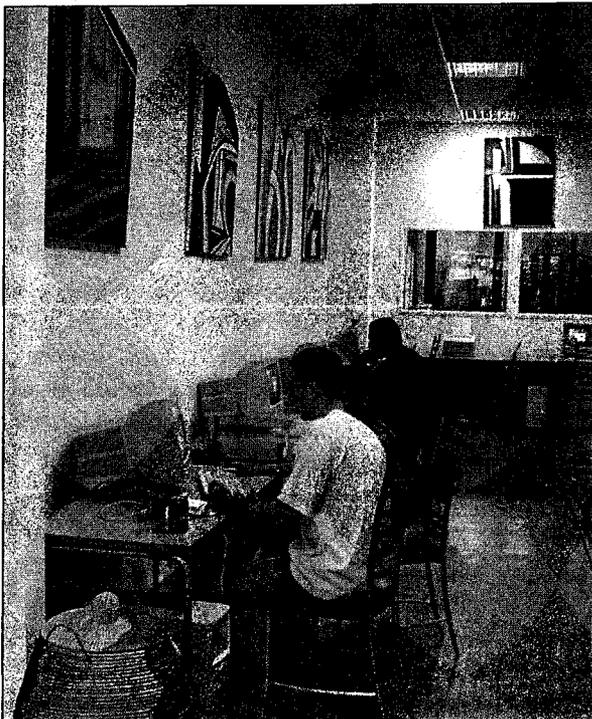
Les créateurs du web bar ont généré dans cet espace un lieu public pour une clientèle de proximité, prise en main d'un point de vue pédagogique. Ils font de leur mission pédagogique, la formation et de l'accompagnement des utilisateurs un point d'honneur : il s'agit d'initier l'homme de la rue qui n'a jamais utilisé d'ordinateur. Le citoyen qui, dans le métro, à la TV se fait traquer par les publicités internet et, se sachant dépassé, ose malgré tout "se lancer". Lui insuffer la passion et le talent nécessaires pour pointer avec adresse, d'un clic de rongeur (pardon : de souris), et se connecter sur ce monde inconnu où les termes "fournisseur d'accès", "internauts", etc. semblent plus relever, pour le profane, du monde cryptique des codes secrets, qu'à une clé propagatrice d'expression ...

Vous pourrez, avec les conseils des techniciens du lieu :

- apprendre à vous créer une adresse e-mail (adresse électronique qui vous permet d'envoyer et de recevoir du courrier),
- accéder à un moteur de recherche pour mieux vous orienter sur Internet,
- discuter en direct avec des inconnus,
- jouer contre un passionné du bout du monde,
- télécharger des fichiers.

De plus, chez **vis@vis**, vous avez accès à une médiathèque multimédia (dictionnaires, encyclopédies, atlas...), pour vous aider dans vos recherches. Et puis, vous bénéficierez de conseils personnalisés pour votre recherche d'emploi, la rédaction de votre cv et la réalisation de votre page web.

Pour se servir de la visiophonie, mais également des autres cyber techniques, comme le maniement d'un ordinateur, surfer sur internet, la création d'une adresse de courrier électronique (e-mail), des techniciens sont à votre disposition pour vous former, vous aider, vous conseiller, vous accompagner. La formation et les conseils sont compris dans le prix de location des ordinateurs, à savoir 30 F/heure (120 F/heure pour la visiophonie).





Le cybercafé sert à démocratiser les moyens électroniques de communications et à les rendre accessibles à tout le monde de par leur prix modique. La génération de ce lieu public, la mise en commun de l'outil micro-informatique et d'internet fait baisser les prix : sur internet, la distance géographique ne joue plus, car il s'agit de communications à coût local, moins

cher que la carte prépayée et mieux que le fax. Car pour les particuliers, l'installation et l'abonnement au système à haut débit, requis pour la visiophonie, reviennent chers.

Pour l'instant, le système vise l'Afrique : Dakar (le cybercafé de Dakar est le premier en Afrique), l'Algérie, le Maroc, le Mali, le Congo via Bruxelles. Mais d'autres pays suivront...

Par dessus le marché, le café que l'on y consomme est issu du commerce équitable, c'est-à-dire son prix est mieux réparti entre les différents intervenants de la chaîne de commercialisation (producteurs, négociants, etc.).

Pour des raisons d'organisation, réservez votre session auprès de **vis@vis** la veille.

**ATTENTION : LA VISIOPHONIE NE FONCTIONNERA PAS AVANT LE PREMIER TRIMESTRE 2001.**

R.S. et M.-J.

**vis@vis - cybercafé**

**18 rue Stephenson - 01 42 62 86 36**

**ouvert 7j/7 de 10 h à 22 h**

**DANS LA PRESSE**

**Marabouts**

## Quand la presse algérienne parle des marabouts de Barbès...

PGO a déjà présenté ce phénomène de "commerce de la sorcellerie" très présent dans notre quartier (cf. PGO 45). "El Khabar", un journal Algérien, y a consacré un article dont voici quelques morceaux choisis...

**S**i vous vous rendez à Paris, ville des démons et des anges, et que vous passez sur boulevard Barbès, refuge de tous les déshérités du tiers-monde et des victimes du colonialisme, ne vous étonnez pas de voir de nombreux Maghrébins et Africains distribuant aux passants des prospectus vantant les mérites des voyants, des devins et autres sorciers de toutes nationalités. Ils attendent les voyageurs à la sortie des stations de métro et tentent de les convaincre de consulter M. Hamadi ou le Pr Dansokho. [...].

"Si vous voulez qu'une femme tombe amoureuse de vous, si votre compagne vous quitte pour quelqu'un d'autre" confiez votre problème à M. Hamadi, le seul capable de changer le cours des choses, "votre compagne vous aimera à nouveau et reviendra vers vous. Plus encore : elle vous suivra comme un chien suivrait son maître". Ce sorcier peut aussi exorciser toute personne habitée par le diable et garantit la confidentialité. En outre, selon sa carte, "les résultats sont garantis dans un délai d'une semaine, et le paiement ne survient qu'après la réalisation des résultats". M. Hamadi est un homme actif et sérieux. Il travaille de 9 heures à 20 heures et consulte sur rendez-vous. Quant au Pr Dansokho, il s'est adjugé des attributs que n'avaient même pas les prophètes et les messies, au point d'abuser un peu de la crédulité des gens : "Grand intermédiaire avec les démons et les forces occultes, devin, sérieux et discret". Dansokho garantit ses résultats à 100 % et offre la deuxième consultation gratuitement. [...] . Le paiement

n'intervient qu'au terme de la "guérison". Le Pr Dansokho est "rapide, fiable et a des solutions à toutes sortes de problèmes : chance, emploi, amour, mariage, examens, commerce, permis de conduire, problèmes familiaux. Si votre époux (ou épouse) vous a abandonné, il le (ou la) fait revenir en moins d'une semaine." Ne manque que l'expérience dans le domaine financier et politique : on lui aurait proposé de régler le problème de notre dette extérieure et des haines qui nous déchirent...

En plein cœur de Paris se développe ainsi les légendes et les fables. Nombreuses sont les femmes de la communauté immigrée qui, poussées par le désespoir et les problèmes liés à l'immigration, vont consulter les marabouts. Les hommes, voire les Français eux-mêmes, ne leur échappent pas non plus. [...] Sur Radio Beur FM, un marabout écoute les préoccupations des auditeurs, les conseille en leur proposant des solutions irrationnelles, qui ne font qu'accentuer l'ignorance dans laquelle vit notre communauté et semer la zizanie entre les gens. Selon cet animateur, bombardé tous les jours d'appels téléphoniques, notamment par des femmes inquiètes pour leurs maris, tous les gens sont ensorcelés par leurs proches, leurs voisins, leurs amis ou par les «Occidentales». Il faut savoir que les occidentales subissent cette accusation depuis la Première Guerre Mondiale. Depuis le début de l'immigration algérienne en France, elles sont soupçonnées de détourner les hommes algériens de leurs femmes et de leurs pays. [...]

# Aménagements de voirie et végétalisation

## • dans notre quartier :



## À propos de la "végétalisation" du quartier...

Nous avons souvent entendu déplorer que, dans notre quartier si pauvre en espaces verts, le rond-point installé au carrefour des rues Doudeauville, Poissonniers et Poulet soit aussi... minéral. (Là se dresse au centre d'un lit de galets blancs un ginkgo-biloba encore malingre).

Et chacun d'y aller de ses suggestions : on aurait aimé voir de foisonnants arbustes, un massif fleuri changé au fil des saisons, certains imaginent même une fontaine. Les détracteurs de cet aménagement ne font-ils pas erreur ? Ce ginkgo-biloba, seul au milieu de son carrefour n'est-il pas là pour reposer le regard de ceux que l'agitation incessante des rues adjacentes fatigue ? Ne faudrait-il pas apprendre à regarder ces galets blancs comme les Japonais contemplant un coin de jardin zen ou un sushi posé sur une assiette de porcelaine ?

Nous avons un rond-point nouvelle cuisine et nous nous en plairions ?

*Photos de Véronique Lalot.*

## • ailleurs dans Paris (5<sup>ème</sup> et 13<sup>ème</sup>) :

